

EMPLOI & SALAIRES

SALAIRES

Ralentissement

- 20 REVENUS DES MÉNAGES : modération du salaire de base
- 21 COMPÉTITIVITÉ-COÛT : effet du CICE
- 22 PARTAGE DE LA VALEUR AJOUTÉE : recul des marges

SALAIRES

Ralentissement

Les salaires continuent de ralentir au premier semestre, affichant la progression annuelle la plus faible des quinze dernières années au moins. Leur évolution s'ajuste en effet progressivement à l'inflation, qui fluctue autour de 0,5 % en glissement annuel depuis plusieurs mois. Toutefois, l'écart demeure encore important entre les deux indicateurs, de sorte que le pouvoir d'achat salarial se maintient sur une pente ascendante.

Ce résultat, qui bénéficie en premier lieu aux ménages, est cependant source de difficultés pour les entreprises. Leurs charges salariales restent orientées à la hausse alors que les gains de productivité sont nuls depuis près d'un an. Cette situation conduit au repli des marges d'exploitation, et donc à l'affaiblissement de la capacité des entreprises à investir et à développer leur activité.

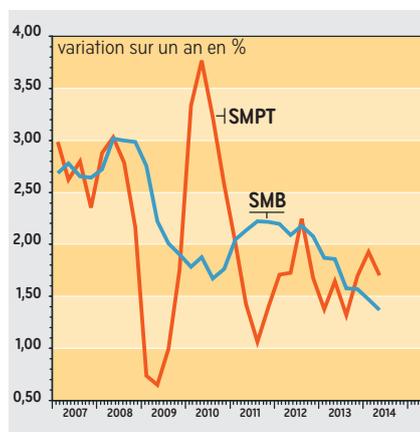
La mise en place du Cice a toutefois permis d'atténuer cet effet. Ainsi, en moyenne annuelle 2013 (année d'intégration du Cice dans les indices de coût du travail par l'Insee), la hausse des coûts salariaux dans l'industrie a freiné à 0,6 %, contre une augmentation moyenne de 3 % entre 2002 et 2012. Ce dispositif, favorable à la compétitivité des entreprises, montre cependant quelques limites, comme l'indique le rapport 2014 du Comité de suivi publié le 30 septembre (principaux bénéficiaires moins exposés à la concurrence internationale par exemple). Remplacer le crédit d'impôt par une baisse de charges patronales serait ainsi une solution plus pérenne et lisible.

1. REVENUS DES MÉNAGES : MODÉRATION DU SALAIRE DE BASE

SALAIRES

La hausse des indices de salaires de base dans les entreprises de plus de 10 salariés continue de décélérer au deuxième trimestre. Selon les résultats définitifs diffusés par la Dares, le **salaire horaire de base ouvrier (SHBO)** a progressé de 0,4 % au printemps. Sur un an, il s'accroît de 1,5 % (contre 1,6 % en début d'année), soit le rythme le plus faible enregistré depuis la mise en place de l'indicateur en 1999.

Fléchissement de la hausse des salaires



Sources : Dares, Insee

Le **salaire mensuel de base (SMB)** suit une évolution similaire, ressortant en hausse de 1,4 % en glissement annuel. Il augmentait entre 2,5 et 3 % avant de freiner brusquement suite à la récession de 2009. En 2011-2012, il était légèrement revenu au-dessus de 2 %. La stagnation de l'économie ainsi que le reflux marqué de l'inflation à partir de 2013 se sont par la suite traduits par un franc ralentissement. Toutefois, l'ajustement des rémunérations à la désinflation s'étant réalisé très progressivement, le **SMB réel** s'inscrit en augmentation de l'ordre de 1 % l'an depuis dix-huit mois.

Au niveau des catégories socioprofessionnelles, le SMB s'accroît sur un an de 1,6 % pour les cadres et les ouvriers. Pour les professions intermédiaires, il ralentit à 1,5 %. Le freinage est plus marqué pour les employés, avec une hausse de 1,3 %. La décélération se retrouve également au niveau des secteurs d'activité, avec une augmentation du SMB qui ressort au deuxième trimestre à 1,6 % dans l'industrie, 1,5 % dans la construction et 1,4 % dans le tertiaire.

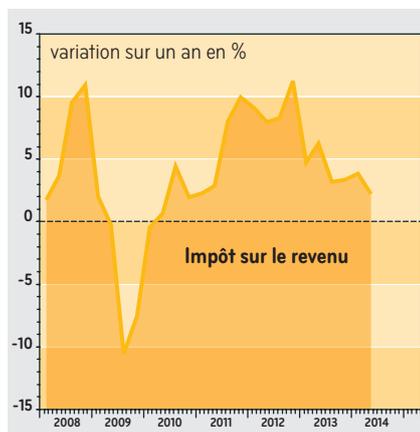
Le **salaire moyen par tête (SMPT)**, qui recouvre l'ensemble des rémunérations et des entreprises, s'est accru de 0,4 % au deuxième trimestre, après 0,6 % en début d'exercice. La masse salariale du secteur marchand est restée orientée à la hausse, tandis que l'emploi demeurait sur un palier pour le troisième trimestre consécutif. En glissement annuel, la hausse du SMPT ralentit à 1,7 % (après 1,9 %), en lien avec l'évolution des rémunérations de base et la faiblesse de l'activité.

SMIC

Après une hausse de 1,1 % au 1^{er} janvier 2014, le **Smic serait revalorisé selon les mécanismes légaux de l'ordre de 1,3 % au 1^{er} janvier 2015**. Cette augmentation proviendrait d'une inflation hors tabac pour les ménages du premier quintile des niveaux de vie de 0,8 %, et d'un gain de pouvoir d'achat du salaire horaire de base ouvriers et employés de 0,5 %.

REVENU DISPONIBLE

Freinage après l'envolée des dernières années



Source : Insee

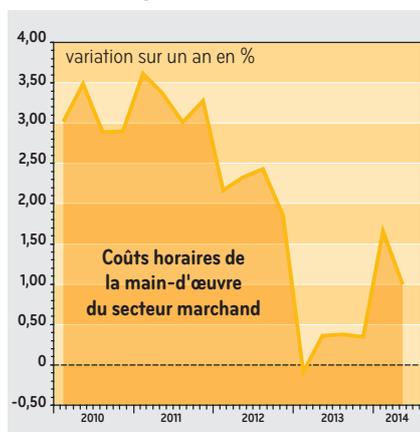
Le **revenu disponible de l'ensemble des ménages (RDB)**, c'est-à-dire net de cotisations sociales et d'impôts, a progressé de 0,5 % au deuxième trimestre, après + 1,3 % en début d'année. Du côté des ressources (+ 0,3 %), les salaires bruts (qui représentent 62 % du total) ont augmenté à un rythme proche de celui du début 2014 (+ 0,4 après + 0,5 %). En revanche, l'excédent brut d'exploitation des ménages (loyers perçus ou imputés) et des entrepreneurs individuels est reparti à la baisse (- 0,1 %). Les intérêts et dividendes nets sont restés dynamiques (+ 1,1 % après + 1,4 %), tandis que les prestations sociales reçues freinaient (+ 0,3 %). Du côté des charges (stables), les impôts poursuivent leur repli (- 0,5 % après - 4,3 %) après une progression soutenue au second semestre 2013. Les cotisations sociales demeurent pour leur part orientées à la hausse (+ 0,6 %).

Au printemps, le **pouvoir d'achat du RDB** a augmenté de 0,5 % après + 0,9 % lors des trois premiers mois de l'exercice, bénéficiant de l'accroissement modéré des prix à la consommation. **En moyenne annuelle, le pouvoir d'achat du RDB accélérerait à 1 % en 2014**, après une chute de 0,9 % enregistrée en 2012 et une stabilisation l'an passé. Ce rebond serait soutenu à la fois par la désinflation (le déflateur de la consommation privée progresserait de 0,5 % cette année) et l'accélération de la hausse du RDB (+ 1,5 % après + 0,6 %) liée principalement à une moindre augmentation de la fiscalité.

2. COMPÉTITIVITÉ-COÛT : EFFET DU CICE

ÉVOLUTION DES COÛT HORAIRES

Nette modération à partir de 2013 grâce au CICE



Source : Eurostat

Les **coûts horaires de la main-d'œuvre français dans les secteurs marchands** ont progressé de 1 % en glissement annuel au second trimestre 2014 après 1,7 % au premier. L'expansion des salaires est en effet moins prononcée (1,7 % après 2,4 %) et les autres coûts (qui avaient sensiblement reculé tout au long de l'an passé en raison de l'intégration du crédit d'impôt compétitivité emploi dans le calcul de l'indice, au titre de subvention au bénéfice de l'employeur) affichent une baisse de 0,6 %.

Au contraire, l'augmentation des coûts s'accélère en **zone euro**. Le glissement annuel, revenu à moins de 1 % au second semestre 2013 et au début 2014, ressort à 1,4 % au printemps. Pour une large part, ce mouvement s'explique par une hausse plus marquée des coûts en Allemagne (+ 1,9 %) et par une remontée en Espagne (+ 0,9 % après deux trimestres en léger recul). En revanche, certains pays affichent une diminution : - 1,9 % au Portugal et - 0,4 % aux Pays-Bas. Enfin, le recul des coûts amorcé en 2010 en Grèce se poursuit mais à une cadence moins soutenue (- 2,5 % au début 2014, dernier point connu, en regard de - 11 % un an auparavant).

Les résultats de l'enquête quadriennale 2012 ont été publiés récemment par Eurostat. Il faut toutefois noter que les statistiques pour certains pays (Italie) ne seront connues que d'ici quelques mois, de sorte que la moyenne de la zone euro n'est pas renseignée. En actualisant cette enquête à partir des indices Eurostat d'évolution trimestrielle, le **coût horaire français**

de la main-d'œuvre dans les secteurs marchands est évalué à 35,6 euros au deuxième trimestre 2014. Le coût allemand atteint 32,8 euros. Dans l'**industrie manufacturière**, le coût français est de 36,8 euros par heure, devenu inférieur à celui de son voisin d'Outre-Rhin (38,5 euros), alors qu'ils étaient identiques depuis de nombreux trimestres. Il faut rappeler que le coût français était inférieur d'environ 16 % à celui de l'Allemagne en 2000.

CICE

Depuis le début 2014, plusieurs milliers d'entreprises ont été interrogées sur l'utilisation qu'elles comptent faire du CICE (source : enquêtes de conjoncture de l'Insee). En premier lieu, l'enquête indique que le montant moyen qui devrait être perçu cette année par une entreprise de l'industrie manufacturière est de 877 euros par salarié. Pour les services, celui-ci est évalué à 653 euros. Par ailleurs, 58 % des entreprises industrielles jugent qu'elles utiliseront majoritairement ce montant pour **investir**, moyenne qui recouvre des ratios compris entre 52 % pour le secteur des biens d'équipement et 74 % pour l'automobile. D'autre part, un peu plus d'un tiers estime que le CICE aura un effet sur l'**emploi**. Enfin, plus de la moitié du crédit d'impôt serait destiné à accroître le **résultat d'exploitation** des entreprises manufacturières, dont 55 % pour les sociétés de 20 à 99 salariés et 48 % pour celles de 500 salariés et plus. Ce résultat est encourageant compte tenu du maintien à un bas niveau des marges des entreprises françaises, en regard de ceux observés avant la crise de 2008.

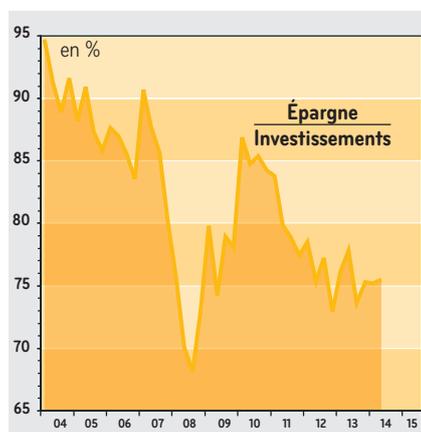
Une large part
des entreprises prompte
à investir grâce au crédit
d'impôt

3. PARTAGE DE LA VALEUR AJOUTÉE : REcul DES MARGES

La **valeur ajoutée des sociétés non financières** a reculé de 0,4 % au printemps 2014. Au-delà des variations trimestrielles, elle plafonne depuis près d'un an. Les **charges salariales** progressent de 0,2 %, contre 0,7 % en début d'exercice. Cette décélération tient au ralentissement de la masse salariale (+ 0,4 % après + 0,6 %) et au léger repli des cotisations employeurs (- 0,1 % après + 1 %). Les **impôts indirects nets de subvention** se redressent de 0,9 % au deuxième trimestre après la chute du début d'année (- 20,7 %) liée à la prise en compte du Cice comme subvention. Au final, l'**excédent brut d'exploitation** se contracte de 2 % par rapport au premier trimestre et retrouve son niveau du début 2010, à moins de 313 milliards d'euros en rythme annuel. Il demeure nettement sous son record de 346 milliards enregistré à l'hiver 2008.

En conséquence, le **taux de marge des sociétés non financières** recule de 0,5 point, à 29,3 % de la valeur ajoutée, au plus bas depuis le quatrième trimestre 1985. Le rebond du début d'année (+ 0,4 point) lié à la comptabilisation du Cice a ainsi été entièrement effacé. Dans l'**industrie manufacturière**, le taux de marge diminue de 0,2 point, à 33 % de la valeur ajoutée, niveau autour duquel il oscille depuis trois ans. Dans les **biens d'équipement**, le taux de marge ressort à 30,3 % après deux baisses successives (- 0,8 et - 0,9 point) alors qu'il était revenu sur ses niveaux de 2007 à la fin 2013. Il demeure toutefois en net retrait de la barre des 40 % enregistrés au début des années 2000. Dans les **matériels de transport**, le taux de marge retrouve quasiment son record de l'été 2001, à 40 % de la

Faiblesse du taux d'autofinancement des sociétés non financières



Source : Insee

valeur ajoutée. Il était passé sous les 30 % au premier semestre 2011 avant de repartir à la hausse. Le ratio pour les *autres industries manufacturières* s'inscrit pour sa part en léger recul (- 0,3 point, à 28,2 %), s'établissant sur son niveau moyen des cinq dernières années.

Les dividendes nets versés par les sociétés non financières poursuivent leur redressement au deuxième trimestre (+ 2,1 % après + 2,5 %), confirmant l'inversion de tendance entamée à la fin 2013. En effet, ces derniers avaient chuté de près de 27 % entre les deuxièmes trimestres 2009 et 2013. Les intérêts nets versés restent quant à eux fortement orientés à la baisse. Ils se contractent ainsi de 11,4 % au printemps 2014 et ne représentent plus que 1,2 % de la valeur ajoutée, point bas historique. Les **impôts directs** diminuent de 12,1 % après avoir bondi de 16,5 % en début d'année. Par conséquent, le **taux d'épargne des sociétés non financières** reste inchangé, à 17 % de la valeur ajoutée. Les investissements, en repli pour le deuxième trimestre successif, ressortent à 22,5 % de la valeur ajoutée (- 0,1 point sur un trimestre), niveau moyen observé depuis début 2010.

Au final, le **besoin de financement** ne varie guère, s'inscrivant à 4,3 % de la valeur ajoutée (- 0,1 point sur un trimestre) en raison de la poursuite du mouvement de restockage.

REPÈRES STATISTIQUES

POPULATION, EMPLOI

Population totale (2013)	65 681 900	Trois fonctions publiques (1 ^{er} janvier 2012)	4 964 568
Population active (2013)	30 061 400	État	1 965 867
Population active occupée (2013)	27 042 400	Territoriale	1 869 263
Non-salariés (2013)	2 607 200	Hospitalière	1 129 438
Salariés (2013)	24 435 200	Entreprises publiques (1 ^{er} janvier 2012)	784 500
Salariés secteurs marchands (30/06/2014)	15 875 000	Établissements publics (1 ^{er} janvier 2012)	560 905
Industrie	3 155 800	Total secteur public	6 309 973
Construction	1 377 700		
Services	11 341 500		

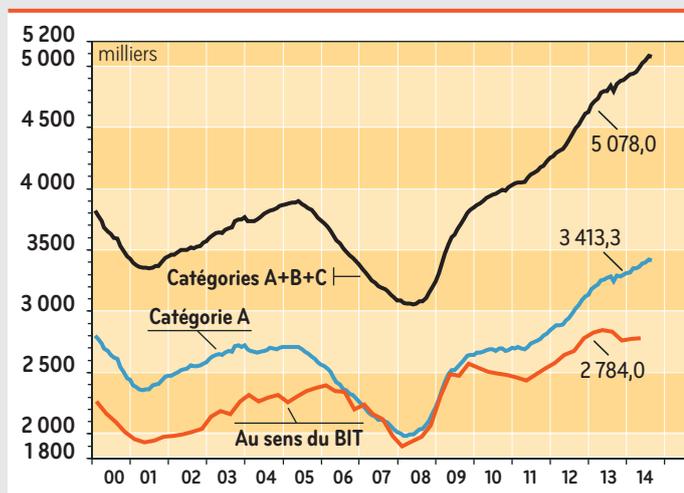
Source : Insee

ÉVOLUTION DE L'EMPLOI

moyennes annuelles	2008		2010		2011		2012		2013	
	milliers	%	milliers	%	milliers	%	milliers	%	milliers	%
Salariés	- 318,9	- 1,3	- 33,8	- 0,1	+ 113,0	+ 0,5	- 9,5	- 0,0	- 71,3	- 0,3
Agriculture	- 11,0	- 3,2	- 6,6	- 2,0	+ 0,4	+ 0,1	+ 4,9	+ 1,5	+ 10,3	+ 3,1
Industrie	- 127,8	- 4,0	- 124,1	- 4,0	- 27,8	- 0,9	- 15,3	- 0,5	- 39,3	- 1,3
Construction	+ 4,3	+ 0,3	- 33,7	- 2,1	- 14,6	- 0,9	- 7,3	- 0,5	- 28,5	- 1,8
Tertiaire marchand	- 202,5	- 1,7	+ 122,8	+ 1,0	+ 168,9	+ 1,4	+ 24,8	+ 0,2	- 40,8	- 0,3
Tertiaire non marchand	+ 18,2	+ 0,2	+ 7,9	+ 0,1	- 13,9	- 0,2	- 16,6	- 0,2	+ 27,1	+ 0,4
Non-salariés	+ 9,8	+ 0,4	+ 49,8	+ 2,1	+ 73,2	+ 3,0	+ 38,8	+ 1,5	+ 23,3	+ 0,9
Emploi total	- 309,0	- 1,1	+ 16,0	+ 0,1	+ 186,2	+ 0,7	+ 29,4	+ 0,1	- 48,0	- 0,2

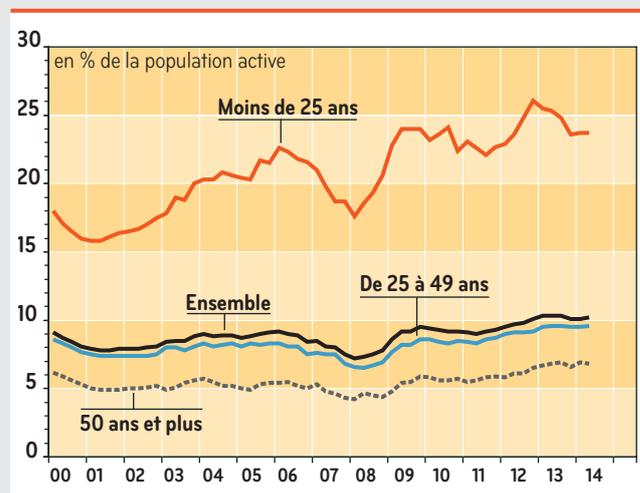
Source : Insee

NOMBRE DE CHÔMEURS



Sources : Dares, Insee

TAUX DE CHÔMAGE



Source : Insee

REPÈRES STATISTIQUES

SALAIRES, REVENUS ET POUVOIR D'ACHAT

variation sur un an en %	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014 (prév.)	2015 (prév.)
SHBO	3,0	2,8	3,1	2,4	1,9	2,1	2,2	1,9	1,5	1,4
Prix hors tabac	1,7	1,5	2,8	0,1	1,5	2,1	1,9	0,7	0,5	1,1
Pouvoir d'achat du SHBO	1,3	1,4	0,3	2,3	0,4	0,0	0,3	1,2	1,0	0,3
SMB	2,8	2,7	2,9	2,4	1,8	2,1	2,2	1,8	1,5	1,4
Pouvoir d'achat du SMB	1,1	1,2	0,1	2,3	0,3	0,0	0,3	1,1	1,0	0,3
SMPT secteur marchand non agricole	3,6	2,7	2,7	1,0	3,2	1,5	1,8	1,5	1,8	1,8
Pouvoir d'achat du SMPT	1,8	1,2	- 0,1	0,9	1,7	- 0,6	- 0,1	0,8	1,3	0,7
Masse des salaires bruts (smna)	4,8	4,5	3,3	- 0,9	3,0	2,2	1,9	0,8	1,9	1,7
Pouvoir d'achat de la masse des salaires bruts (smna)	3,0	2,9	0,5	- 1,0	1,5	0,1	0,0	0,1	1,4	0,6
Revenu disponible de l'ensemble des ménages (RDB)	4,6	5,2	3,1	0,1	2,4	2,0	0,5	0,6	1,5	1,6
Déflateur de la consommation privée	2,2	2,1	2,8	- 1,4	1,1	1,8	1,4	0,7	0,5	1,1
Pouvoir d'achat du RDB	2,4	3,0	0,3	1,5	1,3	0,2	- 0,9	0,0	1,0	0,5

Sources : Dares, Insee, prévisions Uimm

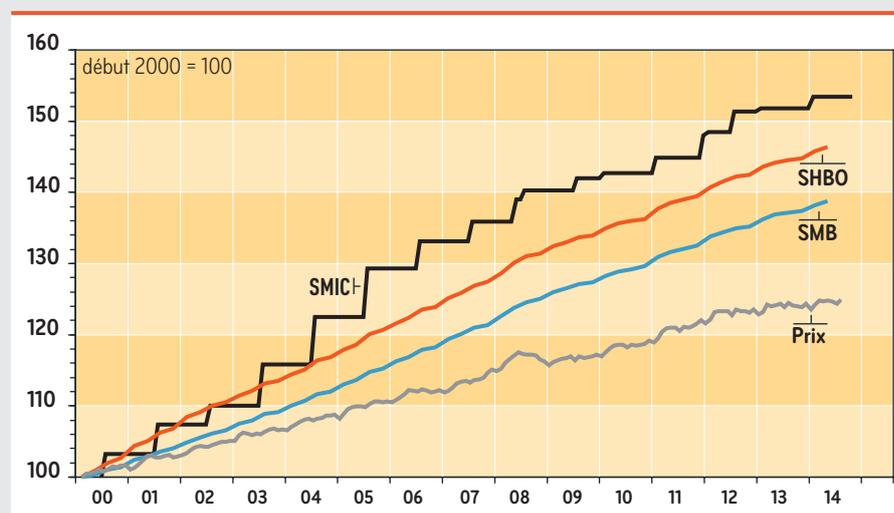
Salaire mensuel moyen net de prélèvements (2011) en euros	Agents de l'État	Secteur privé et semi-public
	2 430	2 130

Source : Insee

SMIC

	Taux horaire en €	Augmentation en %
1 ^{er} juillet 2008	8,71	0,9
1 ^{er} juillet 2009	8,82	1,3
1 ^{er} janvier 2010	8,86	0,5
1 ^{er} janvier 2011	9,00	1,6
1 ^{er} décembre 2011	9,19	2,1
1 ^{er} janvier 2012	9,22	0,3
1 ^{er} juillet 2012	9,40	2,0
1 ^{er} janvier 2013	9,43	0,3
1 ^{er} janvier 2014	9,53	1,1

SALAIRES ET PRIX



Sources : Dares, Insee